

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits Fnfi

Témoignages de madame Hodalo Awadé, bénéficiaire Apsef

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit dans la Région centrale pour partager avec vous...

PAGE 2

COLLECTIVITES LOCALES



Finance

La BICD accorde un appui aux PME-PMI de l'Uemoa

La Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (BICD) apporte son soutien aux Petites et moyennes entreprises (PME) et aux Petites et moyennes industries (PMI)...

PAGE 10

Politique nationale de développement à la base

Où en est le gouvernement ?

Le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, avec l'appui du Programme des Nations unies...

PAGE 11

Loi sur les manifestations publiques

Pour l'honorable Senanu Alipui, rien n'est interdit au Togo

Mercredi dernier, l'Assemblée nationale togolaise a procédé à la modification de la loi sur les manifestations publiques. Certains observateurs qualifient cette action de recul démocratique. D'autres trouvent même que les manifestations sont désormais ...



Lutte contre le terrorisme

« Nous jouons notre partition, mais c'est difficile », reconnaît Faure Gnassingbé

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé était vendredi dernier chez son homologue gabonais le président Ali Bongo Ondimba afin de prendre des nouvelles sur l'évolution de sa santé. Ce fut aussi l'occasion de discuter de la coopération entre les deux pays et les chantiers actuellement en cours sur le continent africain. Faure Gnassingbé n'a toutefois pas pu échapper à l'épineuse question liée au terrorisme.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Faure Gnassingbé assiste à la grande prière marquant la Tabaski

Faure Gnassingbé a assisté, hier dimanche 11 août sur le terrain du lycée de Tokoin à la grande prière marquant la célébration de la Tabaski. Le président de la République avait à ses côtés, le Premier ministre Selom Komi Klassou, la présidente de l'Assemblée nationale Mme Yawa Tsegan, ainsi que plusieurs ministres et des députés du parti au pouvoir.

Plusieurs milliers de musulmans ont pris part à cette « grande prière », marquant la fête de Tabaski ou l'Aïd el Kébir, qui s'étend sur quatre jours. Il s'agit de la fête la plus importante de l'islam, qui marque notamment la fin du pèlerinage à La Mecque. ...

PAGE 3



RIDUTO®
RIZ DU TOGO

Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

1 kg ; 5 kg ; 25 kg ; 50 kg

RIDUTO & RIDUTO RICE sont des marques déposées.

	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">SOMMAIRE</p> <p>Musique/AFRIMMA 2019 « Les fils du vent » nommés pour une seconde fois</p>  <p style="text-align: right;">P 9</p>	<p>Métiers de la mer Faure Gnassingbé encourage la création d'écoles et d'instituts de formation</p>  <p style="text-align: right;">P 10</p>	<p>Énergie et développement Le Togo pourrait-il miser sur le gaz et le pétrole ?</p>  <p style="text-align: right;">P 11</p>
---	--	--	---

Echos des Bénéficiaires des produits FNFI

Témoignages de madame Hodalo Awadé, bénéficiaire Apsef

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit dans la Région centrale pour partager avec vous les témoignages, d'une dame, la quarantaine, qui elle aussi s'est laissée emporter par la dynamique de l'inclusion financière impulsée par le Gouvernement Togolais depuis la mise en route du Fonds National de la Finance Inclusive. Bénéficiaire du tout premier produit du Fonds, le Produit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF), notre bénéficiaire raconte. Reportage...



madame Hodalo Awadé

Nous sommes ici dans la région centrale, précisément à Soutouboua, une ville réputée pour ses fortes activités commerciales. La préfecture de Soutouboua, « la rivière glissante » en Kabyè est estimée à 20 000 habitants. Parmi ses milliers d'âmes, dame Hodalo Awadé, la quarantaine d'âge a une histoire bien particulière qu'elle nous raconte. Et c'est pratiquement sur le point de débiter son commerce, que notre interlocutrice marque une pause pour échanger avec nous.

" Comme vous le savez, que ce soit ici dans la région centrale ou dans une autre région de notre pays, femme et homme doivent se battre quotidiennement pour pouvoir subvenir aux

besoins quotidiens. Et quand quelqu'un n'a pas appris de métier c'est évidemment le petit commerce qu'il peut exercer. Personnellement, je n'ai pas appris un métier et je n'avais aucune activité fixe pour pouvoir aider mon époux à prendre soin de notre maisonnée. Ce que je faisais ponctuellement était d'aider des personnes qui avaient besoin de main d'œuvre pour telle ou telle activité. Et comme vous pouvez aisément le deviner cette façon de travailler ne peut permettre d'avoir de revenus fixes pour une autonomisation financière." Une autonomie financière que depuis 2014, le FNFI à travers ses différents produits financiers ambitionne d'offrir à toutes les togolaises et togolais

désireux de gagner le pari de leur devenir.

" Comme on le dit souvent dans ma langue maternelle (Kabyè), c'est quand on est véritablement dans le besoin que l'on prête attention à tous les projets et programmes mis en œuvre dans notre pays et qui peuvent nous être bénéfique. J'ai commencé à me dire que je dois avoir accès à un petit microcrédit pour débiter une activité génératrice de revenus. C'est ainsi que j'ai commencé à me renseigner auprès des Institutions de Microfinance présentes dans la région pour savoir quelles étaient les formalités que je devais effectuer pour avoir un microcrédit classique pour mon activité. C'est justement à URCLÉC, que par hasard, j'ai surpris un groupe de femmes en pleine activité de sensibilisation sur le produit APSEF du FNFI. J'ai également été associée à la formation. Et ce que nous avons appris était ce que j'attendais justement depuis longtemps. Un microcrédit sans garantie préalable, un taux très bas et surtout sans épargne."

Cette formation suivie à l'improvise aura été très bénéfique pour notre interlocutrice qui aussitôt s'est constituée en groupe solidaire avec certaines de ses voisines, qui elles aussi avaient besoin d'avoir accès au microcrédit pour démarrer leurs activités. Une fois le groupe solidaire constitué, Hodalo et ses camarades se sont rendues

vers URCLÉC, une institution de microfinance partenaire du FNFI pour suivre une formation et techniques de création d'entreprise, mais aussi en gestion de crédit et remboursement du crédit.

" J'avoue, que la formation que nous avons reçue a été très bénéfique pour nous, notamment comment monter une affaire, sans risque de se tromper ou sans risque de faire faillite au premier coup. La formation à durer trois jours auprès d'un prestataire de services techniques. Après cette formation, nous avons été redirigés vers l'institution de microfinance et moi j'ai reçu une première tranche de crédit de 30.000 FCFA. J'avais déjà en tête la fabrication et la vente des gâteaux. Une fois le microcrédit en main, j'ai acquis un petit coffre, acheter de la farine de blé, de la levure, de l'huile et quelques petites denrées nécessaires à la fabrication des gâteaux. C'est ainsi que j'ai débuté mon commerce. Déjà à 6 h du matin, mes gâteaux sont déjà bien chauds et prêts pour la vente. Les revendeuses de bouillie du quartier viennent en chercher pour accompagner la vente de la bouillie. Je vends également aux passants. Et à 10 heures chaque jour, je circule en ville avec le reste pour être sûr de tout écouler avant la mi-journée."

Véritable bouffée d'oxygène pour celle-là qui il y a quelques années encore travaillait pour d'autres personnes pour pouvoir survivre. Aujourd'hui, elle gère elle-même son petit commerce et est heureuse de son activité.

" J'ai très vite rentabiliser mon premier cycle de crédit avec la vente de mes gâteaux et j'ai fini même par rembourser la totalité du crédit avant

la date échu. Très vite j'ai obtenu la seconde tranche de crédit cette fois d'un montant de 40.000 FCFA. Cet argent m'a permis d'acheter en quantité la farine de blé et de produire en quantité les gâteaux. Car je me suis rendu compte qu'au fil du temps mon offre était insuffisante pour satisfaire la demande qui augmentait souvent. Désormais, je me sens insérée dans le tissu social, car je vis et j'exerce une activité qui me permet de me nourrir, de me soigner, et d'aider mon mari dans les charges quotidiennes de notre maisonnée. Grâce au FNFI j'ai obtenu mon autonomie financière et je suis plus épanoui. Je prends d'ores et déjà des dispositions pour rapidement rembourser dans les délais cette seconde tranche de crédit afin d'avoir également accès aux autres cycles de crédit. Mon ambition est progressivement de diversifier mon activité avec la vente de la bouillie, du sucre, des baguettes d'arachides et d'autres produits à forte consommation rapide. Mon activité me permet de pouvoir, après remboursement de mon crédit, de disposer d'un peu d'épargne pour face aux différents événements qui peuvent subvenir dans la vie". En somme, les témoignages de Dame Hodalo et ceux de plusieurs autres milliers de bénéficiaires confirment bien que le FNFI maintient le cap de l'inclusion financière des populations, notamment en favorisant l'accès des pauvres aux services financiers pour le démarrage ou la consolidation d'une activité génératrice de revenus.

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Dans la prière finale, Boukari Sopho (vice-président de l'Union Musulmane du Togo) a prié pour les autorités du pays notamment le chef de l'Etat Faure Gnassingbé et les membres du gouvernement. Il a aussi imploré la bénédiction d'Allah sur le peuple togolais.

Via son compte Twitter, le président de la République a souhaité une très bonne fête à tous les musulmans. « En ce jour de l'Aïd El-Kebir, je souhaite une joyeuse célébration à tous nos concitoyens de la communauté musulmane. Que cette fête du sacrifice soit marquée du sceau de la concorde et du partage », écrit Faure Gnassingbé. La Tabaski marque la fin

du pèlerinage à La Mecque, le 'Hajj' qui constitue le cinquième pilier de l'islam. La fête a lieu au lendemain de l'ascension du mont Arafat, point culminant du pèlerinage.

« Cette fête commémore un événement relaté à la fois dans le Coran et l'Ancien Testament : la soumission d'Ibrahim, ou Abraham, à Dieu. Le texte dit que celui-ci était prêt

à sacrifier son fils Ismaïl, ou Ismaël, pour prouver sa foi. Alors qu'il était sur le point d'égorger son fils, l'ange Djibril, ou Gabriel, est intervenu, et a remplacé l'adolescent par un bélier.

C'est pourquoi pendant 'la grande fête', les musulmans qui en ont les moyens sacrifient un animal (un mouton, une vache, une chèvre), après

la prière collective. L'Aïd étant une fête de partage, la viande est en partie offerte aux pauvres. Bien qu'il soit largement pratiqué, le sacrifice n'est pas obligatoire. La prière s'est déroulée sous la direction de Bako Abdoul Baki, iman de la mosquée centrale de Lomé », notent nos confrères de republicoftogo.com.

TM

Loi sur les manifestations publiques

Pour l'honorable Senanu Alipui, rien n'est interdit au Togo

Mercredi dernier, l'Assemblée nationale togolaise a procédé à la modification de la loi sur les manifestations publiques. Certains observateurs qualifient cette action de recul démocratique. D'autres trouvent même que les manifestations sont désormais interdites au Togo. L'opposition parlementaire qui s'est associée à cette modification ne voit pas les choses de cette façon.



L'honorable Senanu Alipui

Les partis de l'opposition parlementaire dans leur ensemble sont d'accord qu'il fallait renforcer les dispositions de cette loi. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils ont

apporté leur caution à sa modification. Le principal parti de l'opposition actuellement ne trouve en cette loi rien qui puisse véritablement empêcher l'évolution normale de notre

démocratie.

Le parti de Gilchrist Olympio est plutôt favorable à toutes les mesures visant à consolider la paix et à assurer la sécurité de tous les Togolais et de leurs biens. A travers l'une de ses voix les plus autorisées, il l'a clairement fait savoir vendredi dernier lors d'une émission radiophonique. L'honorable Sénanu Alipui, président du groupe parlementaire de l'Union des forces de changement (UFC) à l'Assemblée nationale, a expliqué les raisons pour lesquelles son parti a accepté de voter favorablement pour la modification de cette loi.

Parlant des manifestations, il déclare : « rien n'est interdit au Togo. C'est juste encadré ».

En d'autres termes, les Togolais comme d'habitude, pourront toujours manifester lorsqu'ils le souhaitent. Sauf que désormais ils ne pourront plus le faire comme ils le veulent. Il faut remplir plusieurs conditions. Par exemple, il n'est plus possible d'avoir plusieurs points de départ, de chute ni plusieurs itinéraires un peu comme l'on l'a remarqué au plus fort de la crise du 19 août avec la Coalition des 14.

Il ne sera pas non plus possible de manifester à n'importe quel endroit, notamment devant les représentations diplomatiques, les

institutions de la République, les camps militaires etc... beaucoup y voient des restrictions graves. Mais l'Etat a certainement de bonnes raisons d'agir ainsi.

La nouvelle loi est-elle tout de même anticonstitutionnelle ? L'honorable Senanu Alipui ne le pense pas. « Quel article de la nouvelle loi entre en conflit avec la Constitution ? », demande le député. En tout cas pense-t-il, la Cour constitutionnelle est libre de se prononcer sur cet aspect. C'est d'ailleurs son rôle. « La Cour constitutionnelle est là pour constater la conformité ou non de cette loi avec la Constitution de notre pays », précise monsieur Alipui.

Edem D.

Lutte contre le terrorisme

« Nous jouons notre partition, mais c'est difficile », reconnaît Faure Gnassingbé

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé était vendredi dernier chez son homologue gabonais le président Ali Bongo Ondimba afin de prendre des nouvelles sur l'évolution de sa santé. Ce fut aussi l'occasion de discuter de la coopération entre les deux pays et les chantiers actuellement en cours sur le continent africain. Faure Gnassingbé n'a toutefois pas pu échapper à l'épineuse question liée au terrorisme.

Le président togolais qui est apparemment très proche de son homologue gabonais n'a pas caché sa joie de constater que l'état de santé de ce dernier évolue bien. Comme un véritable ami sait bien le faire, il est régulièrement à son chevet depuis que celui-ci a été touché par ce redoutable mal qu'est l'Accident vasculaire cérébral (AVC). Mais étant donné que les grands défis de développement de l'heure n'attendent pas, les deux présidents ont profité de cette nouvelle rencontre pour aborder quelques-uns.

Ils ont notamment parlé du Marché unique du transport aérien africain (Mutaa) que Faure Gnassingbé coordonne en tant que président de la République togolaise. Plusieurs pays ont déjà adhéré à ce projet continental, mais il reste encore du chemin à faire pour le rendre effectif et profitable aux populations africaines. Le chef de l'Etat est en tout cas confiant en ce qui concerne son bon aboutissement.

Mais un autre défi de taille auquel doivent faire face les pays aujourd'hui et qui est d'ailleurs devenu une

priorité, c'est le terrorisme. Selon le président de la République togolaise, la menace prend aujourd'hui plusieurs formes dont la criminalité transfrontalière. Cela signifie qu'un seul pays ne peut pas se vanter d'y venir à bout.

Des actions concertées sont nécessaires. La coopération tant au niveau frontalier, des différentes sous régions qu'au niveau continental est incontournable. D'ailleurs, comme le reconnaît Faure Gnassingbé, « nous jouons notre partition, mais c'est très difficile. La victoire



Faure Gnassingbé face à des journalistes

nous l'espérons, mais elle n'est pas garantie aujourd'hui ». Ces propos peuvent inquiéter plus d'un, mais effectivement, vu la nature de la menace, il ne sert à rien de se mentir. Nul ne sait de quoi sera fait demain.

Les Etats doivent tout simplement continuer de renforcer les mécanismes permettant une lutte plus efficace en espérant des résultats probants. En tout cas, au Togo, comme le dit

le chef de l'Etat, les efforts sont fournis sur le plan sécuritaire. La semaine dernière, la loi sur la sécurité intérieure a été adoptée par les députés.

Un Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV) vient d'être mis en place par le ministère de la Sécurité et de la Protection civile. Un décret avait en effet été pris en mai dernier pour sa création et son installation.

Edem Dadzie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE
L'INCLUSION FINANCIERE ET DU
SECTEUR INFORMEL

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

05 AOÛT 2019

Lomé, le

APPEL A CANDIDATURES

La Délégation à l'organisation du Secteur Informel (DOSI) est un Etablissement public dont la mission est de valoriser les atouts et opportunités du secteur informel de la restructurer et en faire un véritable outil de développement économique et social inclusif.

Dans cette perspective, le Secrétariat d'Etat auprès de la Présidence de la République chargé de l'Inclusion Financière et du Secteur Informel recrute pour le compte de la DOSI des personnes pour les postes suivants :

1. Auditeur Interne (AI) ;
2. Directeur des Opérations, du Recensement et de l'Organisation SI (DORO-SI) ;
3. Directeur de la Stratégie, de la Législation et du Contrôle (DSL-C).

Dossier à fournir

- Une lettre de motivation adressée à Madame la Secrétaire d'Etat chargée de l'Inclusion Financière et du Secteur Informel ;
- Un CV détaillé avec trois personnes de référence ;
- Des Copie des diplômes et attestations de travail ;
- Une Copie de l'acte de naissance
- Une copie du certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature physiques peuvent être déposés :

- Dans les Agences régionales de la Délégation à l'organisation du Secteur Informel (DOSI) sur l'étendue du territoire national ;
- Au secrétariat du Secrétariat d'Etat, sis au 2^{ème} étage de l'immeuble du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), en face du Centre de Formation Bancaire du Togo, tel : 22 26 95 05 ;
- Ou par courriel à l'adresse suivante : « ifs1@presidence.gouv.tg ».

La date limite de dépôt est fixée au **19 AOÛT 2019** à 18h00.



DESCRIPTION DES POSTES ET PROFILS RECHERCHES

TITRE DU POSTE : AUDITEUR INTERNE

DESCRIPTION	<p>Le rôle clé de l'audit interne est de fournir une assurance objective à toutes les parties prenantes, en formulant en toute indépendance, une opinion ou des conclusions sur un processus, un système ou tout autre aspect de la gestion de la DOSI. Il joue par ce biais, un rôle de conseil de premier plan.</p>
TACHES	<ul style="list-style-type: none"> - Définir et mettre en place la charte d'audit interne ; - Contribuer à la collecte des données pour l'élaboration du plan annuel d'audit interne ; - Veiller au respect des méthodologies et normes de pratique de l'audit et du contrôle interne ; - Apporter des conseils pragmatiques aux responsables de la DOSI dans le but de les assister dans la maîtrise de leurs opérations et des procédures en général ; - Conduire les Audits internes - Contrôle de gestion et aide au pilotage - Proposer et mettre en oeuvre le plan annuel d'audit interne préalablement approuvé ; - Planifier les missions d'audit interne ; - Coordonner les interventions des agents auditeurs internes avec le responsable des services audité ; - Coordonner les interventions des Commissaires aux Comptes et leur faciliter la collecte de l'information auprès des opérationnels ; - Examiner, évaluer et apprécier les dispositifs de contrôle interne - Garantir le respect des lois, règles, procédures et instructions ; - Elaborer et mettre à jour les outils permettant une réalisation performante des missions d'audit (procédures, guides opératoires, charte de l'audit interne) ; - Assurer le suivi régulier de la mise en oeuvre des recommandations émises aussi bien dans le cadre des missions d'audit interne que des missions d'audit externe ; - S'assurer de la compétence, de la formation et de l'encadrement adéquat des agents appelés à travailler sous sa supervision ; - Assister les différents services de la DOSI dans la maîtrise de leurs opérations en leur apportant des conseils pratiques ; - Identifier et évaluer les risques significatifs afin de contribuer à l'amélioration des systèmes de management des risques et de contrôle. - Exécuter toute autre tâche à la demande de ses supérieurs hiérarchiques.
PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> - Bac+4 au moins en audit et contrôle interne - Une expérience d'audit/inspection d'une institution publique est un atout. - Avoir une expérience valorisée d'au moins trois (3) ans dans le métier ; - Avoir une connaissance avancée des techniques d'Audit et de contrôle interne ; - Avoir une bonne capacité rédactionnelle, un bon niveau de langage écrit, à la fois dynamique et organisé ; - Etre rigoureux, loyal et discret.



TITRE DU POSTE : DIRECTEUR DES OPERATIONS, DU REENSEMEMENT ET DE L'ORGANISATION DU SECTEUR INFORMEL

DESCRIPTION
Le Directeur des Opérations, du Recensement et de l'Organisation du Secteur Informel assure le management des opérations, du recensement des acteurs et activités de l'organisation du secteur conformément aux orientations définies par la stratégie de formalisation.

- Proposer les plans et les schémas opérationnels des programmes ;
- Assurer et assumer la mise en œuvre des activités et programmes ;
- Assurer la gestion technique, administrative du département dans le respect des prérogatives à lui reconnues par DG ;
- Veiller à assurer le contrôle et l'évaluation courants des activités ;
- Assumer la gestion budgétaire et financière de la direction ;
- Conduire le recensement général des acteurs et des activités du Secteur Informel ;
- Mener les enquêtes socioéconomiques, ainsi que des projections relatives au Secteur Informel ;
- Produire des statistiques et études sociales, économiques, au plan national et local ;
- Etablir le bilan cartographique annuel des acteurs et activités du Secteur Informel ;
- Réaliser des études spécifiques, suivre et relever les mutations, évolutions, changements effectifs du Secteur Informel qui sont le résultat des acteurs de la DCSI et de la politique nationale de la formalisation ;
- Conduire les enquêtes spécifiques sur les activités et les acteurs du Secteur Informel

TACHES

- Collecter et compiler les données statistiques sociales élaborées par les autres services du système statistique national en relation avec la politique nationale de la formalisation ;
- Tracer et mettre en œuvre tout projet utile dans le domaine.
- Définir des stratégies et des outils pour un meilleur encadrement du secteur
- Traiter un cadre permanent de concertation des acteurs publics, privés et opérateurs du Secteur Informel pour des dispositions et accords harmonisés en vue d'une organisation efficace du secteur ;
- Mettre en place une gestion efficace afin d'assurer la bonne conformité des programmes de la DCSI avec la vision approuvée au niveau global de l'Etat ;
- Construire des partenariats stratégiques afin de promouvoir la politique nationale de formalisation et mobiliser des ressources ;
- Développer un réseau efficace à l'échelle nationale, régionale et globale pour un support technique et la gestion des connaissances, au sein de la DCSI et avec les institutions extérieures, y compris le secteur de l'éducation (formation des acteurs) ;
- Exécuter toute autre tâche à la demande de ses supérieurs hiérarchiques.

PROFIL

- BAC+5 en Economie ou en gestion ou autres domaines connexes
- Justifier d'au moins 5 années d'expérience dans le domaine du développement et dans la gestion de Projets et Programmes ;
- Avoir des connaissances en planification stratégique ;
- Avoir une bonne compréhension des enjeux du secteur informel



TITRE DU POSTE : DIRECTEUR DE LA STRATEGIE, DE LA LEGISLATION ET DU CONTROLE

DESCRIPTION
Le Directeur de la Stratégie, de la Législation et du Contrôle (DSLCL) est chargé de la définition de la stratégie d'action générale de la DCSI et de proposer les textes réglementaires. Il s'oblige à mettre en place les outils et mécanismes de contrôle, d'inspection, d'évaluation des activités de la DCSI ainsi que de mesures de la formalisation.

- Chargé de la définition de la stratégie d'action générale de la DCSI
- Proposer les textes réglementaires.
- Met en place les outils et mécanismes de contrôle, d'inspection, d'évaluation des activités de la DCSI ainsi que de mesure de l'informalité/formalisation ;
- Piloter les activités en garantissant l'adéquation des modes de gestion, des moyens et des ressources ;
- Fédérer les collaborateurs et les différents partenaires autour du projet d'Etat et des objectifs de mission assignés à la DCSI ;
- Maintenir et développer les compétences des collaborateurs directs ;
- Effectuer le reporting des actions/activités de son département ;
- Tracer, piloter au coordonner des projets ou missions stratégiques ;
- Effectuer une veille prospective du Secteur Informel ;
- Construire des partenariats stratégiques locaux et internationaux.
- Etudier, analyser et concevoir les projets de textes réglementaires, conventions et accords divers et veiller à leur mise en œuvre ;
- Traiter les requêtes formulées par les différentes parties impliquées dans la politique de formalisation et de l'organisation du Secteur Informel ;
- Assister les responsables administratifs directs et les autres partenaires en matière de procédure judiciaire et du droit en général ;
- Contrôler à posteriori les actes juridiques élaborés par les services de DCSI tant au niveau central que déconcentré ;
- Assurer la veille juridique et réglementaire et mettre à jour les textes, conventions, accords et contrats divers ;
- Assurer le suivi et le fonctionnement des organes consultatifs, de concertation et de gestion participative au sein du Secteur Informel ;
- Assurer l'appui-conseil à tout service ou structure partenaire intéressés dans l'élaboration des projets de textes relatifs au Secteur Informel ;
- Représenter la DCSI dans les instances traitant de questions relevant du droit et procédures judiciaires ;
- Veiller à la diffusion des textes législatifs et réglementaires concernant et/ou intéressant le secteur et de suivre leur mise en œuvre ;
- Veiller à l'application de la réglementation relative aux activités de la DCSI ;
- Etudier et suivre les affaires contentieuses concernant la DCSI ;
- Concevoir et mettre en œuvre les outils et mécanismes de contrôle et/ou suivi ;
- Contribuer à la définition et à l'élaboration de la politique nationale et des programmes nationaux de la formalisation ;
- Exécuter toute autre tâche à la demande de ses supérieurs hiérarchiques.

PROFIL

- BAC+5 en sciences de gestion ou en Management des entreprises ;
- Cinq (05) années au moins d'expérience professionnelle équivalente
- Avoir des connaissances en planification stratégique ;
- Avoir une bonne connaissance de la législation.



Objet : « CANDIDATURE AU POSTE DE ». Les dossiers sont déposés jusqu'au **10 AOUT 2019** à 18 H00
NB : Seul les candidats retenus seront contactés pour la suite du processus.

RIDUTO®

RIZ DU TOGO



1kg,

5 kg,

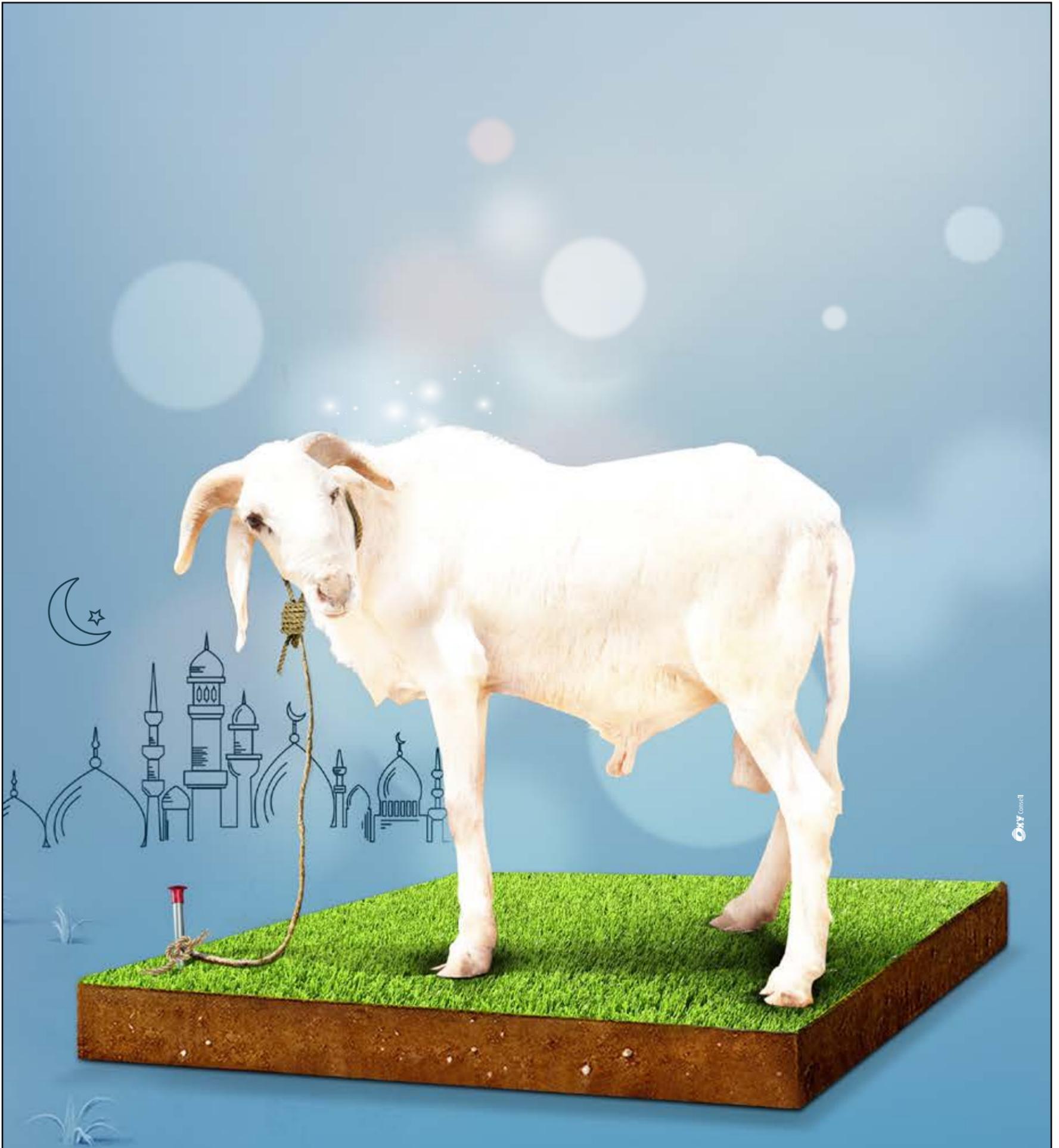
25 kg,

50 kg

Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIZ DU TOGO RICE sont des marques déposées



Chez nous c'est le partage...
Bonne fête de Tabaski



La Banque Autrement
www.coris-bank.tg



Méditation

« L'homme est un animal qui, du moment où il vit parmi d'autres individus de son espèce, à besoin d'un maître. Car il abuse à coup sûr de sa liberté à l'égard de ses semblables ; et, quoique, en tant que créature raisonnable, il souhaite une loi qui limite la liberté de tous, son penchant animal l'égoïsme l'incite toutefois à se réserver dans toute la mesure du possible un régime d'exception pour lui-même. Il lui faut donc un maître qui batte en brèche sa volonté particulière et le force à obéir à une volonté universellement valable, grâce à laquelle chacun puisse être libre. Mais où va-t-il trouver ce maître ? ce maître ? Nul part ailleurs que dans l'espèce humaine. Or ce maître, à son tour, est tout comme lui un animal qui a besoin d'un maître.

(...) Cette tâche est par conséquent la plus difficile à remplir ; à vrai dire sa solution parfaite est impossible. »

Emmanuel KANT

Morale

Ne laissons pas notre profession devenir notre obsession. Protégeons notre santé mentale, physique et affective en prenant le temps de nous reposer et de profiter du fruit de notre labeur ; car nous ne vivons pas pour travailler, mais nous travaillons pour vivre

Débat

Affaire de slip !

Un avocat marié qui a eu un rapport intime dans sa voiture a oublié le dessous de sa copine dans un sac sur le siège arrière. Sa femme trouva le dessous dans la voiture et l'apporta au salon en criant : A qui appartient cette putain de slip ?

L'avocat répliqua calmement : Eh chérie ! tu m'as tué. Tu viens juste de détruire la preuve d'une affaire de viol qui m'aurait rapporté plusieurs millions. Sa femme dans une confusion totale, s'agenouilla pour lui présenter ses excuses.

Selon vous, ce monsieur est-il :

- 1) un gars intelligent ?
- 2) un bon avocat ?
- 3) un vrai menteur ?

Photo du jour



Que vous ressemble la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél : 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 5 au 12 /08/ 2019

BOULEVARD DOULASSAMÉ 22216549
 BON PASTEUR AV.LIBÉRATION 22211367
 OLIVIERS BD. H. BOIGNY 22270434
 TULIPE BÈ 22210722
 CHATEAU D'EAU BE 22215751
 ESPERANCE NYÉKONAKPOÉ 22210128
 SOURCE DE VIEPROTESTANT 22224571
 GBOSSIME GBOSSIMÉ 22225050
 AMITIE SOTED 22217447
 N.D. DE LA TRINITE S. TACO 22212780
 FOREVER TOKOIN 22261177
 AEROPORT AEROPORT SITO 22262122
 LILAS KÉGUÉ 22262959
 THERYA TOGO 2000 22615652
 PAIX RÉSIDENCE DU BENIN 22264091
 FIDELIA BÈ KPOTA 22719595
 SARAH ADAKPAMÉ 22270925
 BETHEL ADIDOGOMÉ 22252370
 DES ECOLES ADIDOGOMÉ 22517575
 HOSANNA SAGBADOSÉ 22515049
 EL SHADAÏ FACE ESTAO 22514425
 MATHILDA LOMÉGAN ODEF 22511534
 MILLENAIRE AGOENYIVÉ 22516431
 DIEUDONNE LEO 2000 70448459
 ELSHAMMAH AMADAHOMÉ 70432585
 BETANIA TOTSIGLENKOMÉ 96801011
 AGOENYIVE AGOËNYIVÉ 22258338
 SHALOM AGOËCAVELI 22518760
 LA MAIN DE DIEU AGOE 93402121
 SATIS AGOËLOGOPÉ 70448517
 M'BA LÉGBASSITO 70278181
 SANGUERA SANGUERA 70428080
 LA FLAMME D'AMOUR AGODEKE 70457014
 LE DESTIN BAGUIDA 70411541

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Musique/AFRIMMA 2019

« Les fils du vent » nominés pour une seconde fois

Le groupe artistique togolais international, « Toofan » vient d'être nominé pour une deuxième fois aux « African Muzik Magazine Awards » (AFRIMMA 2019). Comme l'année précédente, le duo togolais « Master Just » et « Barabas » est nominé dans la catégorie « Meilleur groupe africain ». La cérémonie de récompense de l'édition 2019 d'AFRIMMA est prévue du 26 au 27 octobre prochain à Dallas aux Etats-Unis.

« African Muzik Magazine Awards » est la seule cérémonie de remise de prix de la diaspora qui s'adresse à tous les genres musicaux, y compris d'autres rythmes du continent tels que Afrobeat, Décalé, Funana, etc.

Nominé à l'édition 2018, le groupe « Toofan » a surpris en raflant deux trophées majeurs devant les géants de la musique africaine. Le tandem togolais « Toofan » a été donc sacré « Meilleur Groupe Africain » et « Meilleur Artiste Francophone » lors de la 5ème édition des AFRIMMA, en 2018.

Les artistes africains les plus en vue du moment qui vont concourir à la présente édition sont entre autres le Camerounais Salatiel, Stanley Enow, le Nigérian Davido, Sauti Sol, Diamond Platnumz, et les Togolais «Toofan».

Surnommés « Fils du vent », les jeunes « Toofan » ont sorti le week-end dernier, une nouvelle chanson baptisée « C'est Gâté » en featuring avec le chanteur marocain « Lartiste ». Certains mordus de la

musique appréciant déjà le fruit de cette collaboration. Ils considèrent ainsi le morceau « C'est Gâté » de « Toofan » & « Lartiste » étant le tube de la rentrée. Même si sur le plan national, la promotion des « fils du vent » n'est plus celle d'antan, ils sont assez sollicités à l'international. Quelques mois plus tard, ils ont remixé avec l'Antillais Jacobs Desvarieux une ancien titre du groupe Kassa'v, « Oulè ».

Et, pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019, en juin dernier, ils ont fait un morceau « Panenka » pour la circonstance, qui n'a pas fait grand bruit. Quand bien même jusqu'à la veille de l'ouverture de la compétition footballistique, le son « Panenka » de Toofan était pris pour l'hymne officiel de la CAN Egypte 2019.

Cependant, leur premier album « Conquistador » signé chez Universal Music France a fait beaucoup parler d'eux en les boostant plus en notoriété. Les morceaux comme « Gbéssi Gbéko », « Money » ou encore « La vie là bas » sur ledit opus ont permis



Toofan

aux « trésors » de la musique togolaise d'aller à la conquête du monde, en s'imposant ainsi devant les ténors africains de la musique au cours des grandes compétitions.

Le groupe a à son actif de nombreuses nominations. Le duo sera nominé aux « Kora Musicale Awards 2009 » dans la catégorie « meilleur groupe espoir ». En avril 2019, ces chanteurs togolais ont été nominés au festival musical burkinabè « Kundé d'or » dans la catégorie « Meilleurs de

l'Afrique de l'ouest ».

Toofan est le groupe africain qui reste constant au niveau de la musique urbaine depuis des années. Justement, le tandem togolais a pris le 28 avril dernier au « Grand concert de l'intégration » dans le cadre la 13ème édition du Festival « Stars de l'intégration culturelle africaine (Sica).

Nous espérons que les « chouchous » des Togolais reviendront tels des « lions », en remportant de nombreux prix au verdict

final lors de la soirée apothéose qui se tiendra le 27 octobre 2019 à Dallas aux Etats-Unis.

AFRIMMA 2019 sera la meilleure expérience de tous les temps d'après les organisateurs. Il est donc prévu une fin de semaine pleine d'activités contenant une fête de bienvenue, un défilé de mode, des séances de rencontre, un tapis rouge, une cérémonie de remise des prix, un grand festival de musique.

Nadia Edodji

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm
togomatin

SUR **MON KIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com www.alome.com

Lire

« Allah n'est pas obligé » d'Ahmadou Kourouma. Ed Points. Pp 23-24

«...Nous étions optimistes et forts (optimiste signifie confiant en l'avenir d'après Larousse). Nous étions optimistes et forts parce que Allah dans son immense bonté ne laisse jamais une bouche qu'il a créée sans subsistance (subsistance signifie nourriture et entretien). On était en juin 1993. Faut pas oublier de dire que, dans les discussions avec le médium Sekou,

Yacouba est parvenu à le convaincre qu'il devait aller au Liberia et en Sierra Leone. Parce que, dans ces pays, les gens mouraient comme des mouches et, dans les pays où les gens mouraient comme les mouches, les marabouts qui sont capables de sortir un poulet de leur manche gagnent beaucoup d'argent ; trop de dollars. Il n'a pas dit non. Et, de fait, nous l'avons rencontré en plusieurs occasions dans les forêts inhospitalières du Liberia et de Sierra Leone (inhospitalier signifie farouche, sauvage). Voilà ce que j'avais à dire aujourd'hui. J'en ai marre

; je m'arrête aujourd'hui. Wahé ! Faforo (sexe de mon père) ! Gnamokodé (bâtard) ! Quand on dit qu'il y a guerre tribale dans un pays, ça signifie que des bandits de grand chemin se sont partagé le pays. Ils se sont partagé la richesse ; ils se sont partagé le territoire ; ils se sont partagé les hommes. Ils se sont partagé tout et tout et le monde entier les laisse faire. Tout le monde les laisse tuer librement les innocents, les enfants et les femmes.

Et ce n'est pas tout ! Le plus marrant, chacun défend avec l'énergie du

désespoir son gain et, en même temps, chacun veut agrandir son domaine. (L'énergie du désespoir signifie d'après Larousse la force physique, la vitalité). Il y avait au Liberia quatre bandits de grand chemin : Doe, Taylor, Johnson, El Hadji Koroma, et d'autres fretins de petits bandits. Les fretins bandits cherchaient à devenir grands. Et ça s'était partagé tout. C'est pourquoi on dit qu'il y avait guerre tribale au Liberia. Et c'est là où j'allais. Et c'est là où vivait ma tante. Wahé (au nom d'Allah) ! C'est vrai. Dans toutes les guerres tribales et au Liberia,

les enfants-soldats, les smallsoldiers ou children-soldiers ne sont pas payés. Ils tuent les habitants et emportent tout ce qui est bon à prendre. Dans toutes les guerres tribales et au Liberia, les soldats ne sont pas payés. Ils massacrent les habitants et gardent tout ce qui est bon à garder. Les soldats-enfants et les soldats, pour se nourrir et satisfaire leurs besoins naturels, vendent au prix cadeau tout ce qu'ils ont pris et ont gardé. C'est pourquoi on trouve tout à des prix cadeaux au Liberia... »

Nouvelle émission de billets de trésorerie

Oragroup obtient une garantie d'AGF West Africa

Oragroup a obtenu une garantie de l'African Guarantee Fund (AGF West Africa) pour une prochaine émission de billets de trésorerie. Le montant de cette garantie s'élève à 35 milliards FCFA. Oragroup et AGF West Africa ont signé jeudi 8 août une convention dans ce cadre à Lomé.



Des responsables d'Oragroup et d'AGF West Africa à la signature de la convention

Selon un communiqué rendu public par le groupe bancaire panafricain Oragroup, la prochaine émission de billets de trésorerie de 35 milliards FCFA sera lancée sur le marché régional de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), sous réserve de l'agrément demandé auprès de la Banque

Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao). La nouvelle émission est d'une maturité de 2 ans avec une rémunération de 6,1 % l'an, co-arrangé par les Sociétés de gestion et d'intermédiation, CGF Bourse et SGI Togo. Elle sera couverte à 100 % par AGF West Africa. Selon le nouveau directeur général d'Oragroup

Ferdinand Ngon Kemou : « Cette garantie d'AGF West Africa traduit une marque de confiance forte envers Oragroup, ses performances financières, son modèle de développement et sa stratégie de croissance qui se sont matérialisés récemment avec notre introduction en Bourse en avril dernier à hauteur de 20 % du capital, soit une levée sur le marché financier régional de 56,92 milliards de francs CFA (86 millions d'euros) et la plus grosse opération jamais réalisée à la BRVM ».

La prochaine émission fera suite à celle déjà réalisée en 2016 et en 2017 par le groupe. En effet, Oragroup avait effectué avec succès une émission de billets de trésorerie en deux tranches d'un montant de 35 milliards de francs CFA par appel public

à l'épargne sur le marché financier régional de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa).

Une banque en croissance

Oragroup enregistre une performance ces dernières années. En 2018, le groupe a affiché un total bilan de 2 171 milliards FCFA, soit une progression de 21 % par rapport à 2017. Les dépôts de la clientèle d'Orabank sont également en hausse. Les dépôts enregistrés par l'ensemble du réseau Orabank s'élèvent à 1 462 milliards FCFA et les opérations de crédits à 1 255 milliards de FCFA, soit une hausse respective de 24 % et 16 %.

Le produit net bancaire du groupe connaît lui aussi une hausse. Il est de 126,77 milliards FCFA, soit une hausse de +17%, avec un résultat net consolidé en forte hausse de 36 % à 29,77 milliards de FCFA. Ces résultats ont

permis à Oragroup d'obtenir les notes d'investissement A à long terme et A2 à court terme attribuées en mai 2018 par l'agence Bloomfield. Grâce à cette performance du groupe, ses trois entités dans les pays comme le Burkina Faso, le Sénégal et le Togo ont obtenu le 30 novembre 2018, le trophée de la « meilleure banque dans leurs pays respectifs ». Un trophée décerné par le magazine The Banker, édité par le groupe Financial Times.

Oragroup est présent dans 12 pays de l'Afrique de l'ouest et centrale notamment au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Gabon, en Guinée Conakry, en Guinée Bissau, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal, au Tchad et au Togo. Le groupe est également présent dans quatre zones monétaires à savoir l'Uemoa, la Cemaac, la Guinée Conakry et la Mauritanie.

Félix Tagba

Métiers de la mer

Faure Gnassingbé encourage la création d'écoles et d'instituts de formation

La mer joue un rôle essentiel dans l'économie togolaise. Le Port autonome de Lomé (Pal) dispose de plusieurs atouts qui contribuent à l'économie bleue du pays. Vu l'importance de l'économie marine dans la création d'emplois, il est primordial d'offrir une bonne formation aux jeunes togolais pour qu'ils puissent en tirer pleinement profit.

Dans un entretien accordé au magazine Marine & Océans, le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé est revenu sur le rôle que joue la mer pour la croissance économique du Togo. « La mer constitue un véritable atout économique pour notre pays. En considérant la multitude d'activités qu'elle nous offre dans les secteurs comme la pêche, l'industrie, le commerce, les transports ou le tourisme, on se rend compte de son importance

dans la constitution directe de notre PIB. Pas moins de 23 % entre activités directes et indirectes. Notre secteur agricole en expansion dépend dans une large mesure de la mer, voie empruntée par 90 % des exportations vers les pays voisins », a déclaré Faure Gnassingbé.

L'économie bleue, selon le président togolais, est un levier important qui offre des opportunités en ce qui concerne la création d'emplois et l'amélioration du niveau de

vie des populations. Il a insisté sur la nécessité de former les jeunes aux métiers de la mer. Cette formation passe par la mise en place des écoles et des instituts de formation adéquats et capables de répondre aux besoins de l'heure. « Il est évident que le maritime devient aujourd'hui un secteur très porteur en matière d'emploi pour les jeunes. Toutefois, pour prétendre à ces métiers, il est indispensable d'avoir des offres de formation adaptées



Faure Gnassingbé

aux besoins du secteur maritime. C'est pour cela que nous encourageons la création d'écoles et d'instituts de formation pour préparer les jeunes aux métiers de la mer », a précisé M. Gnassingbé. Ainsi les jeunes pourront bénéficier

des opportunités d'emplois dans des secteurs comme la pêche, l'aquaculture, le tourisme, les transports, l'énergie, la bio prospection ou dans des filières du secteur minier sous-marin.

Félix T.

Finance

La BIDC accorde un appui aux PME-PMI de l'Uemoa

La Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (BIDC) apporte son soutien aux Petites et moyennes entreprises (PME) et aux Petites et moyennes industries (PMI). Un accord a été signé le mardi 6 août à Lomé entre la Banque et Fidelis Finance du Burkina Faso.

Il s'agit d'un accord de crédit de 4 milliards FCFA. Avec ce financement, Fidelis Finance va soutenir les Petites et moyennes entreprises du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire dans des secteurs

comme le transport et le stockage, l'industrie, le commerce et les services, l'élevage, l'éducation et l'hôtellerie. C'est la quatrième fois que l'institution bénéficie d'un tel financement. Les

fonds octroyés par la BIDC à cet établissement financier s'élèvent au total à 10 milliards FCFA.

Ce financement va également bénéficier aux PME et PMI de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). « Notre leitmotiv est de financer les projets d'investissement des PME-PMI dans toute la région. Nous avons des entreprises burkinabé qui interviennent également au Togo avec des financements dont elles bénéficient de notre part », a

précisé le directeur général de Fidelis Finance Abdoulaye Sori.

Cette nouvelle ligne de crédit octroyée à Fidelis Finance va donc lui permettre de refinancer les projets d'investissement des PME de l'Uemoa dont le Togo. « Nous avons des clients qui investissent dans ce pays et qui sont financés sur la base des ressources que nous mobilisons », a ajouté M. Sori. Selon Bashir Mamman Ifo, le président de la BIDC, l'institution accorde également des crédits à

d'autres banques au Mali, au Nigéria et au Sénégal. Au Togo, la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao fait des prêts directs au gouvernement pour le financement de différents projets d'infrastructures sanitaires et dans d'autres domaines.

Grâce à sa coopération avec la BIDC qui date d'une dizaine d'années, Fidelis Finance a financé plus de 1000 projets avec la création de plus de 500 emplois directs.

F.T.

Politique nationale de développement à la base Où en est le gouvernement ?

Le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), a organisé vendredi 09 août dans les locaux de l'Agora Senghor, un atelier de validation du rapport d'évaluation de parcours de la Politique nationale de développement à la base (en abrégé PNDB), une approche adoptée en Conseil des ministres en 2012.



La ministre Victoire Tomegah-Dogbé

Avant le début effectif des travaux, le préfet d'Agoè-Nyivé, Awate Hodabalo, a tenu à « féliciter, au nom de toute la population, la ministre pour le travail qu'elle abat aux côtés du chef de l'Etat ; rassurer de l'importance de la PNDB dans le processus de décentralisation (...). Les

réalisations (en matière de santé, d'éducation, de l'hydraulique, de marchés publics etc.) sont perceptibles et méritent d'être saluées. Ces efforts témoignent à suffisance de la volonté du chef de l'Etat à faire prospérer son pays le Togo ». Une gratitude que la ministre du Développement à la

base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, Victoire Tomegah Dogbé, a aussi exprimée lors de son mot d'ouverture : « Je voudrais rendre un hommage mérité au président de la République pour son engagement infailible dans le développement des populations à la base ». Pour Mme Dogbé, « la PNDB a fait du chemin et il était nécessaire de faire cette évaluation ». Elle est convaincue que « le développement à la base est une affaire de tous et pour tous » mais surtout a-t-elle rappelé, « la PNDB repose sur des principes clés notamment la participation ou l'implication des populations elles-mêmes au développement qui les concerne, les amener à

s'auto prendre en charge ».

De fait, l'objectif de cet atelier était d'apprécier le contenu du rapport d'évaluation en examinant le parcours de la mise en œuvre des composantes de la politique, en tirer des leçons, échanger et convenir avec les acteurs sur les perspectives du secteur et des actions prioritaires à mener conformément aux nouvelles orientations stratégiques du Plan national de développement (PND). Parmi ces acteurs, figurent « les préfets ainsi que la chefferie traditionnelle qui sont à féliciter pour s'être véritablement approprié leurs rôles dans les différentes localités » a reconnu la Directrice de cabinet de la présidence. Des propos à la suite desquels le consultant Gabriel Batawila a présenté le rapport en huit (08) principaux axes (contexte ; objectifs de l'évaluation ; cadre conceptuel et description de la PNDB ; approche

méthodologique ; résultats ; leçons tirées ; bonnes pratiques ; recommandations ». A ce jour, a rappelé le consultant : « 5 530 Communautés de développement à la base (CDB) et 8 616 Groupements d'intérêt économique (GIE) ont été restructurés ; 302 unités de transformation des produits agricoles ont été installées et 1 344 microprojets ont été réalisés. Plus de 2 605 infrastructures sociocommunitaires de base (salles de classes, unités de soins périphériques, forages, hangars de marchés etc.) ont été réalisées. Grâce à la promotion des filets sociaux, des transferts monétaires ont été octroyés à 30 000 femmes, 2 700 emplois temporaires ont été créés, plus de 29 000 000 de repas chauds ont été servis dans 305 écoles ; des travaux qui ont coûté, de 2012 à 2017, 92 milliards de francs CFA ».

**Augustin Akey
(Stagiaire)**

Énergie et développement

Le Togo pourrait-il miser sur le gaz et le pétrole ?

Le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé, a accordé il y a quelques jours un entretien exclusif au magazine spécialisé « Marine et Océans ». Ce fut l'occasion pour lui de vanter à nouveau les atouts naturels du Togo en ce qui concerne l'économie bleue. Mais il a aussi abordé l'épineuse question de l'exploitation du pétrole voir du gaz dans les eaux togolaises.



Une plateforme pétrolière

Que le président togolais aborde la question de l'économie bleue, n'est pas superflue. Sur ce plan, le Togo est en effet un pays béni. Son atout naturel est d'être en

bordure de mer avec la possibilité aujourd'hui de disposer d'un port en eau profonde. Ce qui est d'ailleurs le cas, permettant à notre pays d'accueillir des navires de dernière génération.

Avec ces atouts, le Togo demeure une attraction pour les pays de l'hinterland. Même ceux qui disposent d'un port font face à une concurrence rude de la part du port de Lomé. Mais pour continuer à maintenir sa bonne place, le Togo doit poursuivre la modernisation de ses infrastructures et proposer des services attractifs et à des coûts compétitifs.

En dehors de cet aspect, le président Faure Gnassingbé a eu à se prononcer sur la très sensible question de l'exploitation ou non du pétrole voire du gaz aux larges du Togo. Le sujet est sur le tapis depuis quelques années déjà. Mais à la faveur de la crise politique que le pays a connue récemment, il a resurgi et a même failli mettre

le feu aux poudres. Des publications d'économistes respectés basées sur des chiffres plus tard démentis ont fait croire que le Togo exploitait le pétrole.

A l'époque, un fonctionnaire du ministère des Mines et des Energies était venu sur le radio Kanal FM dans la très suivie émission « Club de la presse » pour rappeler ce que le ministre Damipi Noupokou avait dit à son temps : des prospections ont été faites révélant des traces, mais à ce jour, il n'y a pas d'exploitation qui soit en cours.

D'ailleurs ces explorations ne continuent plus à cause de leur coût élevé. Faure Gnassingbé dit pratiquement la même chose aujourd'hui. « Il est possible que le Togo dispose de ressources énergétiques dans son sous-sol marin. En 2011, le Togo a initié une

prospection qui a cessé à cause de la chute du cours du pétrole », déclare le chef de l'Etat togolais.

Toutefois, le Togo pourrait-il miser un jour sur ces énergies ? Cela est possible, mais il ne faut pas perdre de vue que nous sommes à l'heure de la transition énergétique et qu'il faut plutôt miser sur les énergies renouvelables. L'exploitation de ces énergies dites fossiles (charbon, pétrole, gaz nature), donc polluantes, dégrade la biodiversité marine et la couche d'ozone.

L'on espère que les autorités togolaises y réfléchiront suffisamment avant de prendre une décision définitive un jour. En tout cas, pour l'instant promet Faure Gnassingbé, « nous continuerons de miser sur nos atouts naturels sans exclure toute possibilité d'existence d'autres ressources ».

E. Dadzie

GTA ASSURANCES VIE
GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE



FÊTE DE L'AÏD EL-KEBIR

**Excellente fête de la Tabaski
dans le partage**



www.gtaassurancesvie.tg